

5. Les revenus

1. Il y a revenu et revenu ...

**Benjamin WAYENS, Sophie VAN CUTSEM,
Pierre MARISSAL, Julie CHARLES**
Institut de Gestion de l'Environnement et
d'Aménagement du Territoire - ULB

Le revenu des ménages est une mesure relative du pouvoir d'achat. Depuis de nombreuses années, des statistiques de revenus provenant de l'administration fiscale sont publiées et largement diffusées par le SPF Economie – Direction générale Statistique. C'est la seule source à partir de laquelle il est possible de réaliser une cartographie fine, à l'échelle du secteur statistique. Toutefois, ce revenu ne correspond pas exactement au revenu réellement disponible des ménages. En effet, les statistiques publiées concernent les revenus nets imposables. Il est constitué de l'ensemble des revenus nets, diminué des dépenses déductibles. Les faibles revenus, tombant sous le seuil d'imposition ne sont pas comptabilisés. A l'autre extrémité, certains hauts revenus ne sont pas imposés du fait de systèmes de taxations particuliers, comme dans le cas des ménages de certains travailleurs occupant des fonctions liées à l'Union Européenne.

Les données sur lesquelles reposent les statistiques fiscales sont collectées au niveau des «ménages fiscaux» via la déclaration d'impôts. Ces ménages peuvent être composés d'une personne seule (sans ou avec enfants) ou d'un couple marié (sans ou avec enfants). Un quartier avec une forte proportion de personnes vivant seules a donc un nombre de déclarations plus élevé qu'un quartier comptant le même nombre d'habitants mais vivant dans des plus grands ménages. Le fait d'être marié induit des revenus par déclaration plus élevés puisque qu'on additionne les revenus des deux conjoints dans une seule déclaration alors que des cohabitants non mariés remplissent deux déclarations séparées.

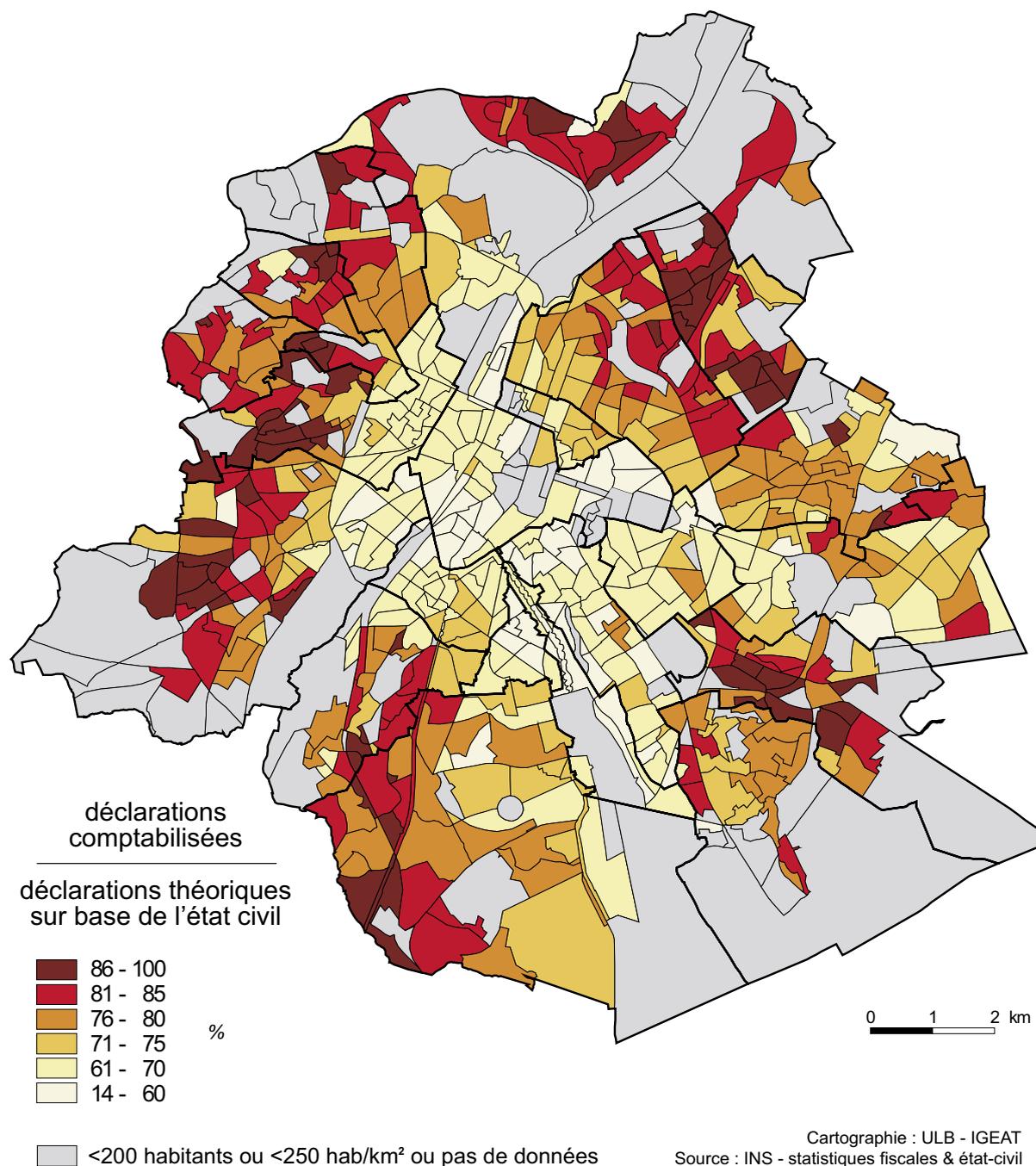
On voit donc bien les limites de l'utilisation des données fiscales pour mesurer le pouvoir d'achat des ménages. Idéalement, une mesure efficace du pouvoir d'achat des ménages devrait intégrer tous les revenus imposables ou non, issus du travail ou de transferts sociaux, ainsi que tout autre revenu ne nécessitant pas d'être déclaré tels que les revenus immobiliers (dont seule une partie est prise en compte via le revenu cadastral), les revenus mobiliers (soumis à divers régimes de précompte)... sans oublier les ressources issues de l'économie informelle. Le revenu tel que comptabilisé par l'administration fiscale n'est donc qu'une mesure très imparfaite des revenus réels. Néanmoins, et en l'absence d'autres sources fiables, le revenu tel que défini par les statistiques fiscales reste un indicateur intéressant à étudier au niveau spatial pour autant qu'on en détermine les limites.

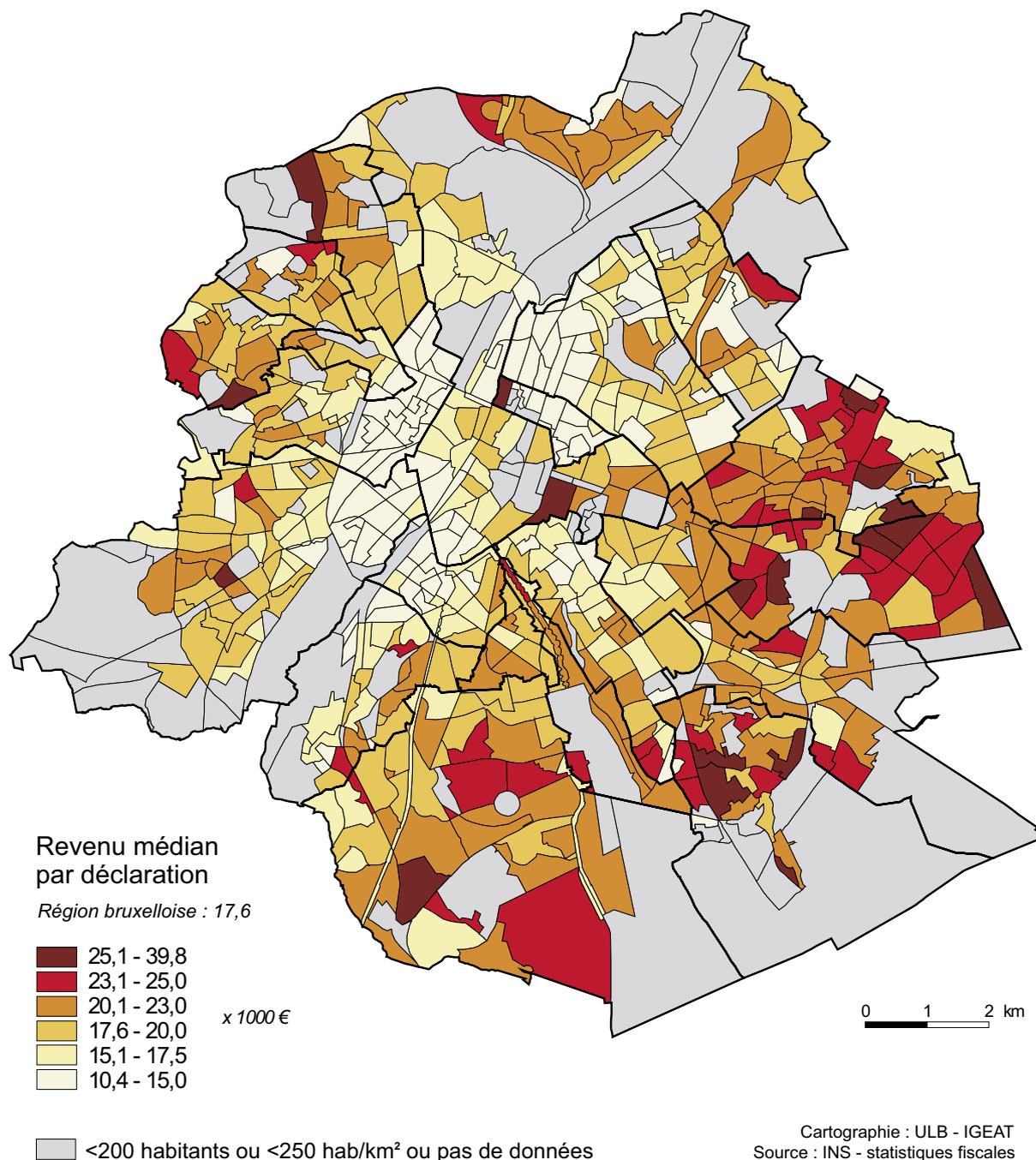
Il est possible de mesurer, tout au moins partiellement, le niveau de représentativité des statistiques fiscales. Pour ce faire, nous avons estimé le nombre de ménages fiscaux (personnes seules ou couples mariés) qui ne sont pas pris en compte dans les statistiques fiscales. Concrètement, le nombre de déclarations qu'il y aurait dû avoir théoriquement en 2001 est évalué en additionnant parmi les plus de 18 ans, les célibataires et la moitié des personnes mariées. Le nombre de déclarations figurant dans les statistiques fiscales a été divisé par ce nombre théorique, ce qui permet d'évaluer la part des ménages fiscaux non repris dans les statistiques. Quand un niveau de représentativité est faible, cela peut à la fois induire une surévaluation des revenus moyens ou médians (pas de prise en compte des revenus trop faibles pour être imposés) ou/et une sous-évaluation (pas de prise en compte des revenus des fonctionnaires internationaux non imposables). La carte 5-01 permet d'appréhender spatialement une partie des limites des statistiques fiscales.

Il est intéressant de constater que la représentativité des statistiques fiscales n'est pas neutre spatialement. Autrement dit, les statistiques fiscales représentent bien la réalité dans certains quartiers alors qu'au contraire, dans d'autres quartiers, elles sont très clairement moins représentatives. Les zones où la représentativité des statistiques fiscales est la plus faible se situent dans la première couronne et correspondent à deux réalités sociales différentes. A l'ouest, il s'agit essentiellement de ménages à bas revenus, dont les déclarations ne sont pas comptabilisées car elles sont en dessous du seuil imposable. A l'est, cela traduit plutôt la forte présence d'isolés, d'étudiants ainsi que des fonctionnaires internationaux.

La lecture des statistiques fiscales doit donc se faire en toutes connaissance de cause et en gardant à l'esprit les remarques qui viennent d'être exposées.

Carte 5-01 Représentativité des statistiques fiscales (exercice 2003, revenus 2002)





2. Les revenus imposables en Région bruxelloise

Parmi les indicateurs disponibles, le revenu médian par déclaration (celui atteint par 50 % des déclarations) a été choisi plutôt que le revenu moyen, fort influencé par des valeurs extrêmes.

A l'échelle de la Région bruxelloise, le revenu médian par déclaration est de 17.588 euros en 2002.

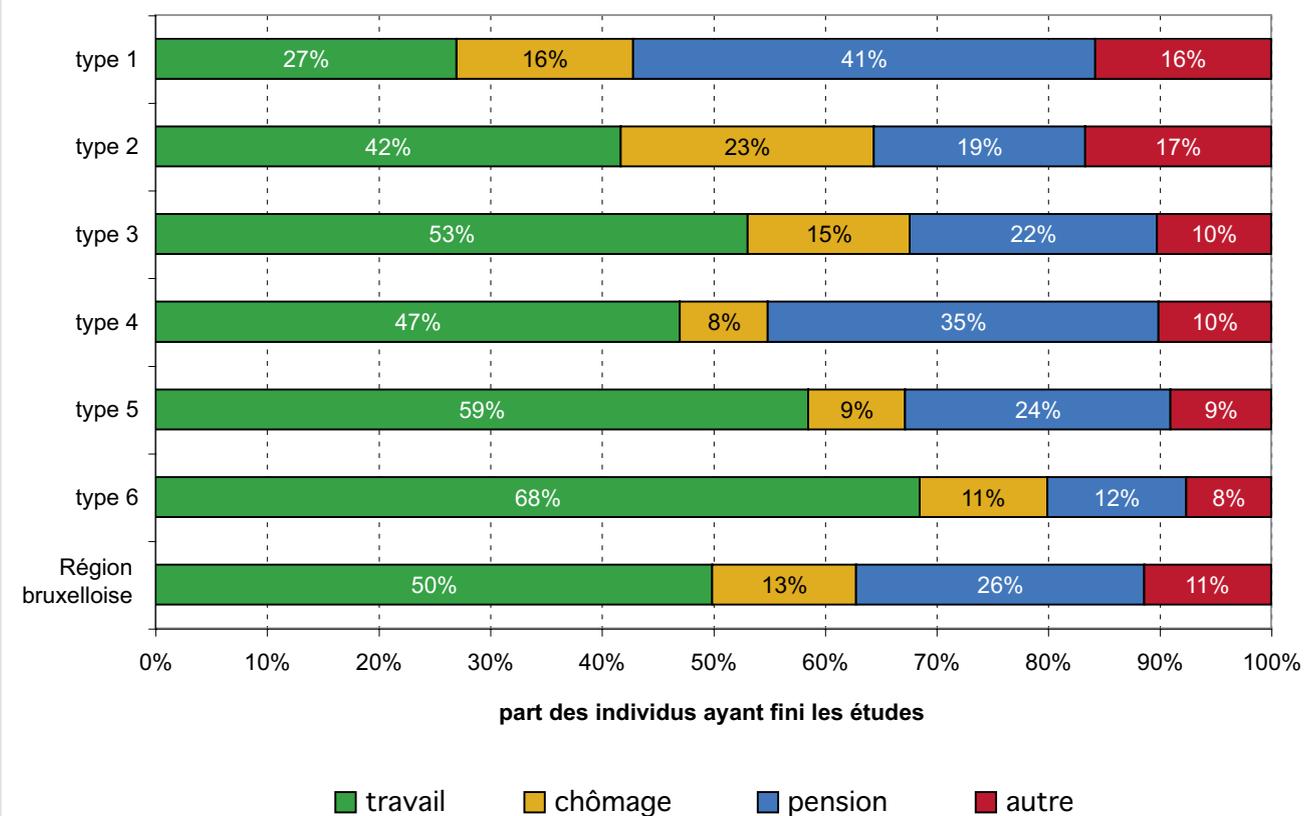
Les revenus imposables les plus faibles sont concentrés dans l'ouest du Pentagone et dans la partie occidentale de la première couronne, adoptant une forme en «croissant» autour du Pentagone (entre le bas de Saint-Gilles au sud et Saint-Josse au nord en passant par Molenbeek, communément appelé le croissant pauvre). Par ailleurs, bien que de manière moins perceptible, les quartiers de logement sociaux de la seconde couronne apparaissent également de manière contrastée par rapport à leur environnement immédiat, avec des niveaux de revenus relativement faibles. C'est le cas notamment du Val Maria à Neder-over-Heembeek, de la Cité Modèle à Laeken, du Peterbos à Anderlecht ou encore du Homborch à Uccle. Il ne faut évidemment pas perdre de vue que le niveau des revenus intervient dans le critère d'attribution des logements sociaux (cf annexe 3).

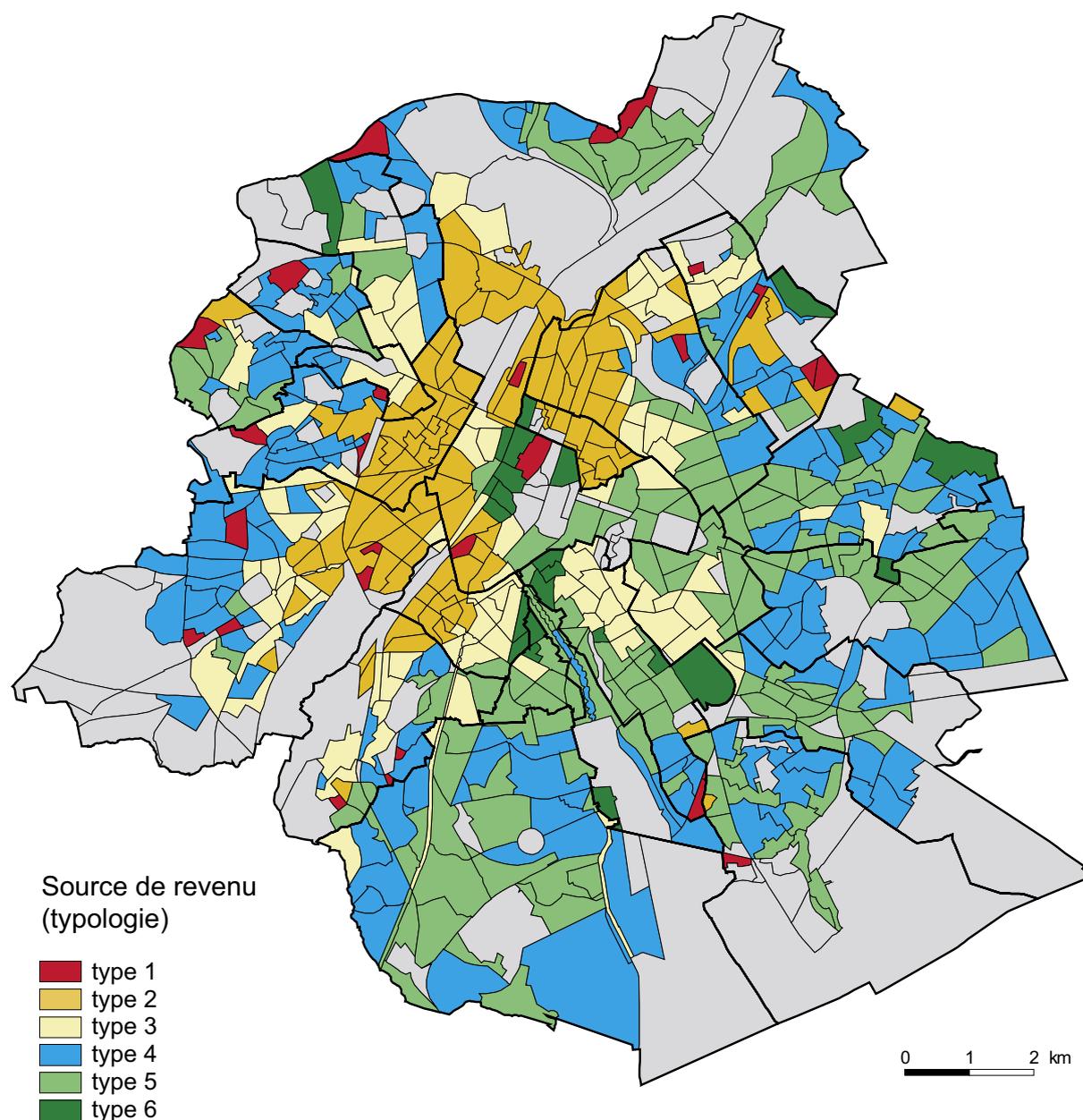
A l'opposé, les valeurs les plus élevées de revenus sont celles que l'on retrouve en seconde couronne dans le quadrant sud-est de la Région avec quelques extensions aux abords de l'avenue Louise et du quartier européen. A l'ouest également, certains quartiers de la seconde couronne se distinguent par des valeurs élevées de revenus, bien que ce soit dans une moindre mesure et de manière plus dispersée, témoignant par là de la présence de classes moyennes à élevées. Quelques quartiers du Pentagone affichent des valeurs supérieures à celles des quartiers adjacents, c'est le cas par exemple du Béguinage, et du quartier de la rue aux Laines. Ces particularités pourraient peut-être trouver une explication dans les processus de gentrification qui voient une population de jeunes actifs diplômés en début de carrière s'installer dans les quartiers du centre ville.

3. Les sources de revenu

Les revenus peuvent être analysés sous d'autres formes que celles strictement quantitatives (dont on a vu par ailleurs les limites). L'analyse des sources de revenus donne une perspective qualitative, complémentaire à l'évaluation quantitative des revenus. Pour ce faire, nous avons utilisé le recensement de 2001 qui demandait à chaque individu de déclarer à quelle catégorie de personnes il appartenait. Quatre grands groupes ont ainsi été définis au sein des individus ayant terminé leurs études : «les travailleurs», «les chômeurs», «les pensionnés (et pré-pensionnés)» et «les autres» (qui rassemblent des personnes ne percevant aucun revenu ou ne percevant que des revenus de substitutions tel que le revenu d'intégration sociale).

Figure 5-01 Sources de revenu : typologie





Cartographie : ULB - IGEAT

Source : INS - enquête socio-économique générale 2001

Au moyen d'une analyse typologique, les secteurs statistiques ont été regroupés en 6 types qui ont alors été cartographiés (figure 5-01 et carte 5-03).

Le type 1 compte moins de 50 % d'adultes présents sur le marché du travail (travailleurs et chômeurs), beaucoup de pensionnés et une forte proportion de personnes sans revenu ou avec des revenus de substitution uniquement (adultes qui ne sont ni au travail, ni chômeurs et ni pensionnés). Le type 1 est essentiellement caractéristique de certains quartiers de logements sociaux, dont les critères d'admission favorisent la concentration de ces profils aux faibles revenus.

Le type 2 est caractérisé par une forte sous-représentation des travailleurs, une forte proportion de chômeurs et beaucoup de personnes avec des revenus de remplacement. Il couvre l'essentiel du croissant pauvre de la Région bruxelloise, dont la population jeune explique la faible part de pensionnés.

Le type 3 présente un profil proche de la moyenne bruxelloise : 53 % de revenus du travail, 15 % issus du chômage, 22 % issus des pensions. Ce type correspond largement à la population habitant en marge des zones les plus précarisées. A l'est, ce profil peut se retrouver dans des secteurs statistiques où se concentrent des jeunes actifs qui sont dans ce profil moyen de manière transitoire, tant dans leur parcours professionnel que dans leur parcours résidentiel.

Le type 4 est un type caractéristique des secteurs statistiques aux structures démographiques plus vieilles. Il y a relativement peu d'actifs (55 %) et beaucoup de pensionnés (35 %). Ce type est très présent dans la seconde couronne ouest ainsi que de manière plus disparate dans la seconde couronne sud-est.

Le type 5 caractérise les quartiers dont la population adulte tire ses revenus essentiellement du travail et peu du chômage et des transferts sociaux. Ce type s'observe essentiellement dans le quadrant sud-est, qu'il s'agisse de la première ou de la seconde couronne, et certains quartiers du nord et de l'ouest de la région (Neder-over-Heembeek par exemple).

Le type 6 est constitué par une grande proportion de travailleurs (68 %) et comporte très peu de pensionnés. Ce type est caractéristique de quartiers revalorisés du centre ville (boulevards centraux, Notre-Dame-aux-Neiges, Bourse, haut de Saint-Gilles et d'Ixelles) et des quartiers universitaires (VUB-ULB, AZ-VUB, UCL, ...). Le profil est comparable à celui du type 5 mais avec une surreprésentation encore plus forte des revenus du travail au détriment des pensions. Ces quartiers correspondent à ceux où se concentrent beaucoup de jeunes actifs occupés.

4. La pauvreté des enfants

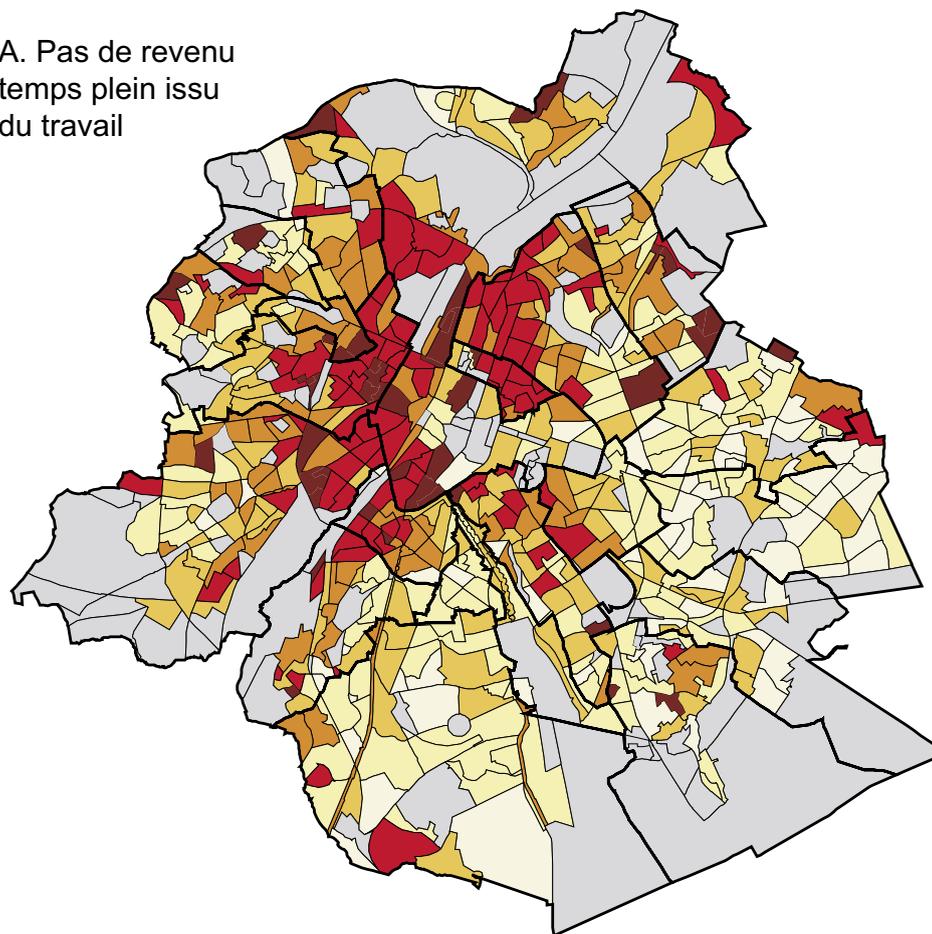
La pauvreté des enfants est une dimension qui est prise en compte depuis longtemps dans les études internationales. C'est aussi un problème important en Région bruxelloise (Observatoire de la Santé et du Social, 2005), ce qui justifie d'aborder cette problématique au travers d'une carte spécifique. En Belgique, les données permettant de mesurer de manière efficace la pauvreté des enfants sont lacunaires. Cependant, il est possible d'approcher cette notion au travers d'un indicateur mesurant la part des enfants de moins de 6 ans vivant au sein de ménages ne disposant d'aucun revenu du travail, d'un seul revenu du travail ou de deux revenus du travail. Certains quartiers ont toutefois, du fait de leur structure démographique, un faible nombre d'enfants de moins de 6 ans. Il est donc recommandé d'examiner ces cartes en parallèle avec celles de la proportion des enfants dans la population totale (carte 3-03).

La cartographie de ces résultats permet de poser plusieurs constats.

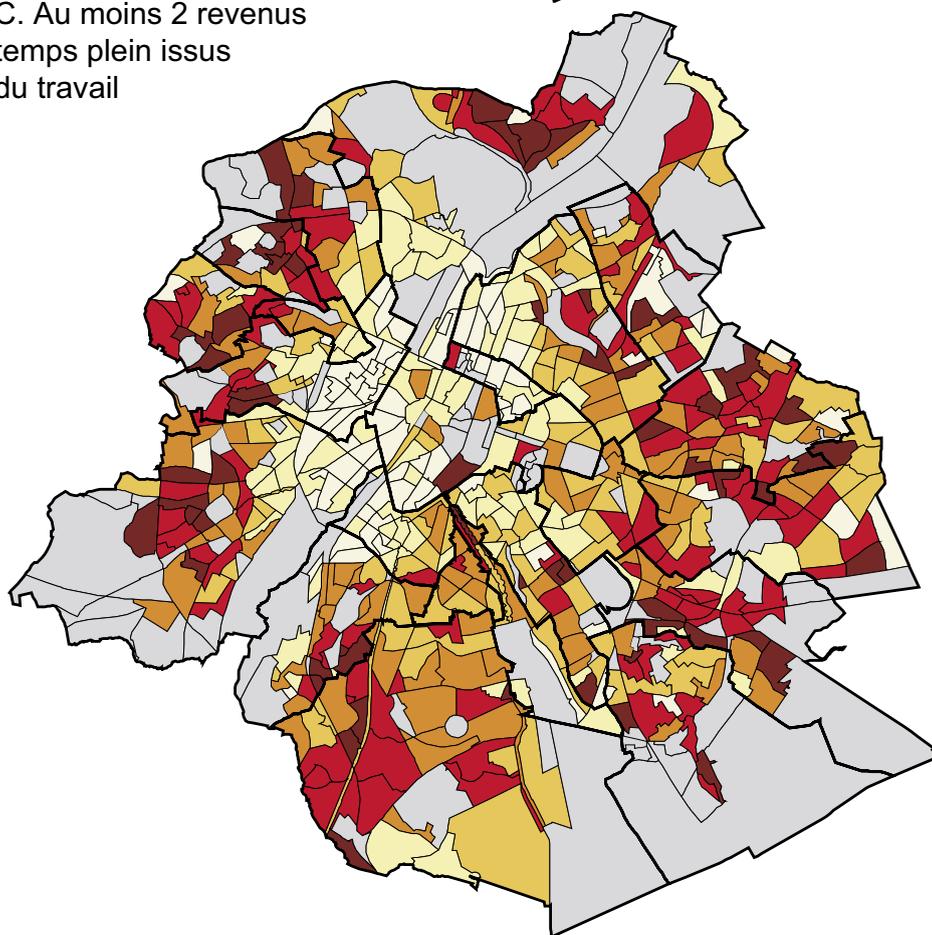
La part des enfants de moins de 6 ans vivant au sein de ménages qui ne disposent d'aucun revenu du travail est particulièrement élevée dans le croissant pauvre bruxellois et dans l'ouest du Pentagone. Dans ces secteurs statistiques, plus d'un quart des enfants vivent dans un ménage qui ne dispose d'aucun revenu du travail. Comme dans le cas du revenu médian, les quartiers de logements sociaux ont des valeurs analogues à celles que l'on retrouve dans le croissant pauvre. Deux éléments peuvent expliquer cette proportion élevée : d'une part, ce sont effectivement les secteurs statistiques où se concentrent les populations ne disposant pas de revenus de travail, d'autre part, ce sont les quartiers où la taille des ménages reste plus élevée que la moyenne régionale, ce qui permet de comprendre que pour un seul ménage ne disposant pas de revenus du travail, il y a facilement deux ou trois enfants de moins de 6 ans touchés par le phénomène.

La géographie des enfants vivant au sein de ménages disposant d'un seul revenu du travail est plus dispersée et peut s'expliquer par plusieurs phénomènes. Dans certaines situations, cela peut correspondre à un choix du ménage dans un contexte où les revenus de l'un des deux partenaires (souvent masculin...) suffisent à assurer le confort du ménage. C'est par exemple le cas dans le quadrant sud-est. Par ailleurs, une part élevée d'enfants vivant au sein de ménages ne disposant que d'un seul revenu du travail peut également résulter de la part élevée soit de ménages où un des parents bénéficie d'un revenu de remplacement, soit de ménages monoparentaux où le parent ayant la garde de l'enfant (souvent la mère...) est, de ce fait, le seul à travailler. Enfin, la part des enfants vivant dans des ménages avec deux revenus du travail est essentiellement élevée en seconde couronne mais plus particulièrement à l'ouest. Ceci s'explique par la présence des classes moyennes où les revenus tels qu'ils ont pu être observés précédemment ne sont confortables que moyennant une double activité au sein du ménage.

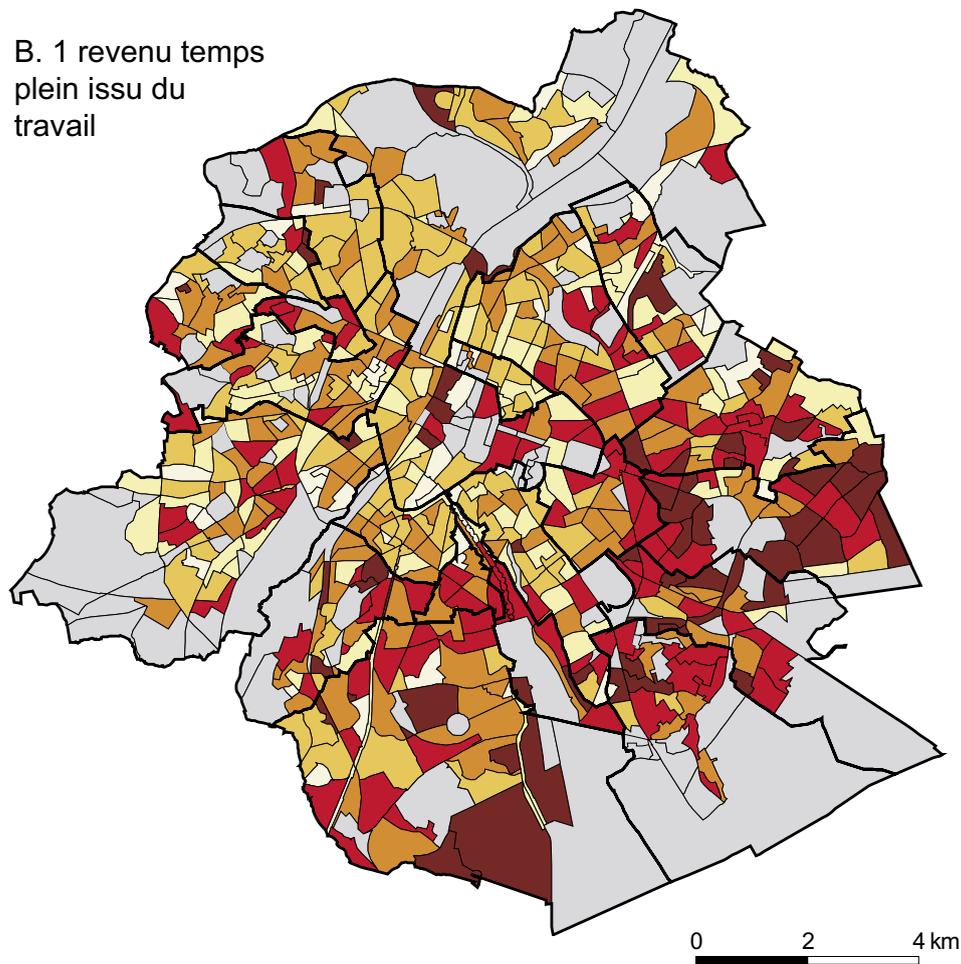
A. Pas de revenu temps plein issu du travail



C. Au moins 2 revenus temps pleins issus du travail



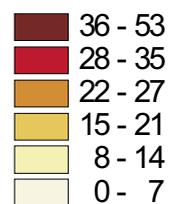
B. 1 revenu temps plein issu du travail



Part des enfants de 0 à 6 ans (%)

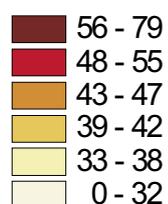
Carte A

Région bruxelloise : 22%



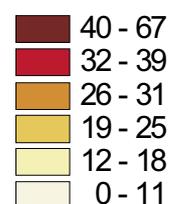
Carte B

Région bruxelloise : 42%



Carte C

Région bruxelloise : 20%



<200 habitants ou <250 hab/km²

Cartographie : VUB - Interface Demography
Source : INS - enquête socio-économique générale 2001

5. Conclusion

Les grands traits de la structuration socio-économique de la Région bruxelloise se retrouvent dans la géographie des statistiques fiscales : une périphérie sud-est favorisée, les quartiers de l'ouest en situation intermédiaire et des faibles revenus concentrés dans la partie centrale, surtout à l'ouest, et dans les quartiers de logements sociaux. La typologie des sources de revenus permet de nuancer l'image dégagée par un indicateur de niveau socio-économique simple mais non dénué de défauts. Les revenus fiscaux sous-estiment en effet les faibles revenus, mais aussi dans une certaine mesure les hauts revenus. En outre, les unités fiscales sont définies de telle manière qu'elles ne correspondent pas exactement aux ménages.

Si les écarts de revenus sont spectaculaires et probablement sous-estimés, ils doivent être interprétés en tenant compte des structures démographiques (à combien et à quel type de personnes le revenu doit-il permettre de subsister ?) mais aussi des niveaux de qualification et des modes d'insertion sur le marché du travail.

6. Bibliographie

Observatoire de la Santé et du Social (2005). *Baromètre social*, www.observatbru.be